

**SYNDICAT  
D'ETUDES ET DE REALISATIONS  
POUR LE TRAITEMENT  
INTERCOMMUNAL DES DECHETS  
(S.E.R.T.R.I.D.)**

-----  
**1.04**  
-----

**Compte rendu de la réunion du Bureau  
du 08 avril 2003**

**Réunion du Comité Syndical**

du mercredi 07 mai 2003

**RAPPORT**  
Présenté par M. Emile GEHANT  
Président

Le Bureau s'est réuni le 08 mars 2003. Conformément à la délégation que le Comité Syndical a accordé au Président et au Bureau il est rendu compte des points évoqués au cours de cette réunion :

- attribution du lot en assurances "Dommages aux biens et risques annexes",
- fixation du coût de traitement des D.I.B. pour les ressortissants C.C.I.,
- point sur la mise en place des bennes à déchets végétaux,
- point sur la collecte,
- questions diverses.

Il est demandé au Comité Syndical de **PRENDRE ACTE** de cette information, en sachant que les deux premiers points seront soumis à délibération.

\* \* \* \* \*

Après avoir entendu les explications de M. le Président le Comité Syndical, à l'UNANIMITE, **PREND ACTE** de ces informations.

\* \* \* \* \*



Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 14 mai 2003, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEHANT

